



(<https://www.limoges.fr/sites/default/files/styles/1280x768/public/media/limoges/valde-laurence.jpg?itok=25nG4KzC>)

## CADRE DE VIE

# PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN : CONCERTATION PUBLIQUE

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) 2014-2024, s'emploie à redonner de l'attractivité aux quartiers les plus en difficulté par leur transformation et à favoriser la mixité sociale par l'intégration des enjeux liés à l'emploi, l'habitat, la cohésion sociale et l'environnement urbain, en faisant participer activement la population à sa définition et mise en œuvre.

*Publié le 31 mai 2021*

Avec Quartiers En Mieux, nom commun donné à ce programme, la Communauté Urbaine Limoges Métropole, la Ville de Limoges, Limoges habitat et les autres bailleurs **s'engagent, avec l'État, à rénover les quartiers de Beaubreuil, du Val de l'Aurence Sud et Nord et des Portes Ferrées pour les rendre plus agréables à vivre.**

**Après le démarrage des travaux de réaménagement du quartier des Portes-Ferrées, une nouvelle étape s'amorce dans les quartiers de Beaubreuil et du Val de l'Aurence sud afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, la mixité sociale et l'image de ces deux quartiers.**

**Les projets concernant ces deux derniers quartiers doivent faire l'objet d'une concertation publique** en application de l'article L 103-2.4 du Code de l'Urbanisme, **poursuivant les objectifs suivants** :

- **informer la population sur les objectifs des deux projets** de renouvellement urbain, portés par Limoges Métropole et ses partenaires,
- **décrire les orientations et la nature des actions envisagées** et ce dans toutes les thématiques (habitat, espaces publics, mobilité, équipements, ...),
- **recueillir l'avis et les attentes des habitants en la matière**, en vue de leur prise en compte dans les phases ultérieures de mise en œuvre des projets.

# La concertation publique se déroulera du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre 2021

Mise à disposition d'un dossier de présentation de chaque projet et la tenue d'un registre destiné à recueillir les observations du public pendant toute la durée de cette concertation :

- **au siège de Limoges Métropole : 19 rue Bernard Palissy à Limoges,**  
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- **en mairie de Limoges : 9 place Léon Betoulle à Limoges**  
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- **et dans les antennes mairie des deux quartiers :**
  - **Limoges Nord – Beaubreuil : 4 allée Fabre d'Eglantine à Limoges**
  - **Val de l'Aurence-Roussillon : 1 rue Marcel Madoumier à Limoges**Ouverture du lundi 13 h 30 – 17 h 00, mardi au vendredi 8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 00
- **Mise en ligne sur le site Internet de Limoges Métropole du dossier de concertation**  
([www.limoges-metropole.fr](http://www.limoges-metropole.fr) (<http://www.limoges-metropole.fr>)),
- **Les avis pourront être également recueillis par courriel sur les adresses respectives : [concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr](mailto:concertationbeaubreuil@limoges-metropole.fr) et [concertationaurencesud@limoges-metropole.fr](mailto:concertationaurencesud@limoges-metropole.fr)**
- Si la situation sanitaire le permet et dans le respect des mesures s'imposant, **des atelier(s) participatif(s) seront organisés, à destination des habitants et des acteurs du quartier durant l'été 2021. Une information à ce sujet sera alors diffusée via le site internet, les réseaux sociaux et par voie de presse.**



Dossier de concertation préalable "**Projet de renouvellement urbain Val de l'Aurence**

([https://www.limoges.fr/sites/default/files/media/downloads/Dossier%20concertation%20VAL%20AURENCE\\_V%20finale.pdf](https://www.limoges.fr/sites/default/files/media/downloads/Dossier%20concertation%20VAL%20AURENCE_V%20finale.pdf))"

Dossier de concertation préalable "**Projet de renouvellement urbain Beaubreuil**

([https://www.limoges.fr/sites/default/files/media/downloads/Dossier%20concertation\\_BEABAUBREUIL\\_V%20finale.pdf](https://www.limoges.fr/sites/default/files/media/downloads/Dossier%20concertation_BEABAUBREUIL_V%20finale.pdf))"

À l'issue de la concertation et après examen des contributions, Limoges Métropole établira un bilan, qui sera soumis au conseil communautaire et mis en ligne sur son site internet et consultable au siège de la Communauté urbaine.

*Clauses RGPD :*

*Toute information vous concernant que vous ferez figurer dans les registres de votre propre initiative*

fera l'objet d'un traitement par Limoges Métropole pour les finalités suivantes :

- réalisation du bilan de la concertation préalable,
- prise en compte des remarques formulées dans la suite de la conduite et de la réalisation du projet.

La base légale du traitement est l'obligation légale. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants :

- membres de la Direction du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain de Limoges Métropole.

Les données sont conservées pendant la durée de l'opération. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, votre droit à la rectification, ainsi que votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter :

- le délégué à la protection des données de Limoges Métropole : [dpo@limoges-metropole.fr](mailto:dpo@limoges-metropole.fr).

Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.